

Monique MAILLARD-LUYPAERT

Des assemblées capitulaires aux assemblées conciliaires. La participation du chapitre cathédral de Cambrai à l'union de l'Église d'Occident (1378-1417)

Prologue

L'élection d'Urbain VI le 8 avril 1378 et celle de son rival Clément VII le 20 septembre de la même année ne semblent pas avoir troublé outre mesure la vie ordinaire du chapitre cathédral de Cambrai. Avec l'évêque Jean T'Serclaes, élu en son sein puis nommé par le pape de Fondi, le chapitre s'inscrit clairement dès les premiers temps du Grand Schisme d'Occident dans l'obédience avignonnaise. Il y a bien quelque souci, quelque agacement provoqué par la présence au chapitre, à deux reprises, d'un légat pontifical, mais rien de vraiment grave. Le 6 juin 1379, le cardinal Gui de Malsec¹ fait escale à Cambrai avant de pouvoir, espère-t-il, gagner Tournai et le comté de Flandre dans le cadre d'une mission dirigée contre les urbanistes. En vain. Il reste bloqué dans la cité scaldienne jusqu'en février 1382. À l'automne 1389, Clément de Grandmont², ancien chanoine de Cambrai devenu évêque de Lodève, séjourne auprès de ses anciens confrères pendant trois semaines dans l'attente de pénétrer dans le comté de Hainaut pour y inquiéter les partisans d'Urbain VI. Il devra rebrousser chemin. Mais son hébergement et son entretien ont coûté très cher au chapitre cathédral³. Par la suite, les chanoines retournent à leur train-train quotidien et ne sont plus inquiétés.

Avec l'arrivée de Pierre d'Ailly⁴ à la tête de l'évêché de Cambrai, le réveil est brutal.

¹ Gui de Malsec († mars 1412). Originaire du diocèse de Tulle. Issu d'une famille noble. Cousin du pape Grégoire XI dont il fut l'exécuteur testamentaire. Docteur en droit canon de l'Université de Toulouse. Ancien évêque de Poitiers (1371-1375). Voir L. VALLIÈRE, *Diocèse de Poitiers*, Turnhout, 2008 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae* 10), p. 119-124, 230. Au synode d'octobre 1380 à Cambrai, il prononça un vibrant plaidoyer en faveur de Clément VII (L. SALEMBIER, *Deux conciles inconnus de Cambrai et de Lille. Contribution à l'histoire du Grand Schisme en Cambrésis, en Flandre, en Hainaut et en Brabant*, Lille, 1901, p. 15-48).

² Clément de Grandmont († 28 mai 1392). Prêtre originaire de Tournai. Docteur en droit civil. Chanoine de Cambrai en 1379, de Laon (1379-1385), d'Orléans (1382), de Rouen (1382-1385), chanoine et archidiacre d'Angers (1384-1385). Évêque de Lodève (1385-1392). Voir V. TABBAGH, *Diocèse de Rouen*, Turnhout, 1998 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae* 2), p. 168 ; J.-M. MATZ et F. COMTE, *Diocèse d'Angers*, Turnhout, 2003 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae* 7), p. 220.

³ M. MAILLARD-LUYPAERT, *Papauté, clercs et laïcs. Le diocèse de Cambrai à l'épreuve du Grand Schisme d'Occident (1378-1417)*, Bruxelles, 2001 (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis. Collection générale 88), p. 350-367.

⁴ Pierre d'Ailly (Compiègne, 1350-Avignon, 1420). Docteur en théologie (1381). Grand maître du collège de Navarre (1384). Chancelier de l'Université de Paris (1389-1395). Aumônier de Charles VI (1389-1395). Chanoine de Soissons (1375), de Noyon (1381), d'Amiens (1389), de Meaux (1389-1395), de Paris (1389-1395). Chancelier de l'Église de Paris (1389-1395). Chanoine de Rouen (1390-1395), chanoine et archidiacre de Cambrai (1391-1395), chantre et chanoine de Rouen (1394-1395), trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris (1394-1396). Évêque du Puy (1395-1396), transféré à Noyon le 15 novembre 1396, avant d'être nommé à Cambrai le 19 mars 1397. Évêque de Cambrai de 1397 à 1411. Cardinal-prêtre au titre de Saint-Christogone à partir du 6 juin 1411 jusqu'à sa mort. Pour l'essentiel, voir P. TSCHACKERT, *Peter von Ailli (Petrus de Alliaco) : zur Geschichte des grossen abendländischen Schisma und der Reformconcilien von Pisa und Constanz*, Gotha, 1877, réimpr., Amsterdam, 1968 ; L. SALEMBIER, *Petrus de Alliaco*, Lille, 1886 ; ID., *Le cardinal Pierre d'Ailly, chancelier de l'université de Paris, évêque du Puy et de Cambrai (1350-1420)*, Tourcoing, 1931 (*Société d'Études de la Province de Cambrai. Recueil* 35) ; B. GUENÉE, *Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français à la fin du moyen âge (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, 1987 ; P. DESPORTES et H. MILLET, *Diocèse d'Amiens*, Turnhout,

Acte I. De la soustraction à la restitution d'obédience

Le 2 juin 1397, le nouvel évêque de Cambrai est reçu au chapitre cathédral en la personne de son neveu et procureur, Raoul Le Prêtre, qui prête serment⁵. Le 19 août, Pierre d'Ailly fait son entrée à Cambrai dans le bruit et la fureur... Les chanoines, terrorisés par les officiers de Philippe le Hardi, boude la messe solennelle. Le duc de Bourgogne, comte de Flandre, projetait de placer sur le siège de Cambrai Louis de la Trémoille, alors évêque de Tournai. Mais le choix de Benoît XIII a pris tout le monde de court⁶. Furieux, le duc-comte, contraint de s'incliner devant la volonté du pape ! Déconfit, le chapitre, qui a engagé des frais pour la candidature de La Trémoille⁷...

Le nouveau pasteur abat sans tarder son meilleur atout, Raoul Le Prêtre⁸, dont il fait son vicaire, son bras droit⁹. Raoul est secrétaire à la chancellerie de Charles VI et il possède

1996 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae* 1), p. 181 ; V. TABBAGH, *Diocèse de Rouen, op. cit.*, p. 308 ; M. MAILLARD-LUYPAERT, *Papauté, op. cit.*, p. 395-396 ; ID., « Entre soustraction et restitution d'obédience : les relations 'douces-amères' de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, avec ses proches (1398-1408) », in *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge. Études réunies par A. MARCHANDISSE et J.-L. KUPPER*, Genève, 2003 (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège* 283), p. 13-27 ; ID., « Le duc de Bourgogne Philippe le Hardi a-t-il voulu faire assassiner l'évêque de Cambrai Pierre d'Ailly ? », in *L'envers du décor. Espionnage, complot, trahison, vengeance et violence en pays bourguignon et liégeois*, Neuchâtel, 2008 (*Publication du Centre européen d'études bourguignonnes, XIV^e-XVI^e s.* 48), p. 41-55 ; ID., « Pierre d'Ailly et le miracle eucharistique de Bois-Seigneur-Isaac : une enquête 'fantôme' et une enquête 'hâtive' (1405-1413) ? », in J.-M. CAUCHIES et M.-A. COLLET-LOMBARD (éds), *Le miracle du Saint Sang : Bois-Seigneur-Isaac 1405 – 2005. Actes du colloque organisé au prieuré des Prémontrés de Bois-Seigneur-Isaac (Belgique, Brabant wallon) les 13 et 14 mai 2005*, Berlin, 2009 (*Vita regularis. Ordnungen und Deutungen religiösen Lebens im Mittelalter* 41), p. 119-134 ; J.-P. BOUDET, « Un prélat et son équipe de travail à la fin du moyen âge : remarques sur l'œuvre scientifique de Pierre d'Ailly », in D. MARCOTTE (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du concile de Constance autour de Guillaume Fillastre. Actes du Colloque de l'Université de Reims 18-19 novembre 1999*, Turnhout, 2002 (*Terrarum Orbis* 3), p. 127-150.

⁵ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 14r et 105v.

⁶ P. PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN, « Documents inédits sur l'installation de Pierre d'Ailly à l'évêché de Cambrai en 1397 », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 113 (1955), p. 111-122 ; B. GUENÉE, *Entre l'Église et l'État, op. cit.*, p. 219-221 ; M. MAILLARD-LUYPAERT, « Entre soustraction et restitution d'obédience », *op. cit.* p. 15.

⁷ Assemblée capitulaire du 28 novembre 1397 : Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 20v.

⁸ Raoul Le Prêtre (*Presbiteri*) († 28 juin 1443). Originaire de Compiègne, au diocèse de Soissons. Neveu de Pierre d'Ailly par sa sœur. Entré au Collège de Navarre en 1388 comme boursier artien. Cité comme sous-diacre en 1398 et comme prêtre en 1403. Voir J. HOUDOY, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai. Ancienne église métropolitaine Notre-Dame : comptes, inventaires et documents inédits*, Lille, 1880, réimpr., Genève, 1972, p. 279, 352, 358 ; L. SALEMBIER, *Petrus de Alliaco, op. cit.*, p. 369 ; ID., *Le cardinal Pierre d'Ailly, op. cit.*, p. 16 ; B. GUENÉE, *Entre l'Église et l'État, op. cit.*, p. 209, 216, 221, 299 ; D. LOURME, *Chanoines, officiers et dignitaires du chapitre cathédral de Cambrai (1357-1426). Étude prosopographique et institutionnelle*, Paris, École Nationale des Chartes, 1991 (thèse inédite), notice n° 208 ; N. GOROCHOV, *Le Collège de Navarre, de sa fondation (1305) au début du XV^e siècle (1418) : histoire de l'institution, de sa vie intellectuelle et de son recrutement*, Paris, 1997, p. 438, n. 7, 441 et n. 27, 471, 480 et n. 35, 483 et n. 61, 489, n. 100, 492 et n. 114, 689, 728 ; D. MUZERELLE, *Manuscripts datés des bibliothèques de France*, t. 1 : *Cambrai*, Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes, 2000, p. XVI-XVIII ; M. MAILLARD-LUYPAERT, *Papauté, op. cit.*, p. 229, n. 33, 374, n. 150, 395, 412 ; ID., « Entre soustraction et restitution d'obédience », *op. cit.*, p. 15, 24-25 et n. 8 ; ID., « Le duc de Bourgogne Philippe le Hardi », *op. cit.*, p. 45, n. 23 ; ID., « Pierre d'Ailly et le miracle eucharistique », *op. cit.*, p. 124 et n. 12 ; ID., « Pour le salut de mon âme et l'honneur de mon église. Le testament de Grégoire Nicole, chanoine et official de Cambrai (1466, 1469) », in *Revue du Nord*, t. 92 (2010), n° 384, p. 23, n. 87 ; ID., « Du Brabant au Hainaut, en passant par la Champagne : les avatars de l'*Ecclesia semper reformanda* (première moitié du XV^e siècle) », in *L'Église et la vie religieuse, des pays bourguignons à l'ancien*

déjà trois prébendes canoniales¹⁰. Il est le premier d'un trio de Le Prêtre, dont deux membres au moins joueront aux côtés de Pierre d'Ailly un rôle actif dans la résolution du schisme. Pendant que l'évêque s'active en Avignon, Raoul besogne à Cambrai. Entré au chapitre cathédral, il est reçu à la prébende de feu Pierre d'Esne, le 24 juillet 1398¹¹. C'est le début de son enracinement à Cambrai.

L'absence de Pierre d'Ailly fragilise néanmoins le chapitre, qui multiplie les initiatives d'ordre spirituel en faveur de l'union de l'Église : processions, messes du Saint Esprit, sonneries solennelles de cloches¹²... Entre-temps, le clergé du Royaume a voté la soustraction d'obédience à Benoît XIII. Le 18 octobre 1398, une assemblée des églises de Cambrai, qu'ont ralliée le prévôt et les échevins de la cité, se tient à la cathédrale, dans la salle capitulaire. Le nouveau prévôt du chapitre, Gautier de Beauvoir¹³, y interpelle Raoul Le Prêtre et le somme de faire accélérer le retour de l'évêque¹⁴. Mais ce dernier tarde. Et c'est le moment que choisit le duc de Bourgogne pour frapper un grand coup et prendre sa revanche. Le 2 décembre, les conseillers de Charles VI, Pierre Blanchet et Jean de Boyssay, maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, se présentent à la cathédrale. Devant un clergé clairsemé, réuni dans la salle du chapitre, ils font lecture de lettres missives de Philippe le Hardi, datées du 25 novembre, et de lettres patentes du roi, du 28 suivant, appelant à la soustraction d'obédience « pour extirper le schisme et rétablir l'unité de l'Église ». L'assemblée demande un délai de réflexion. Le 5 décembre, Gautier de Beauvoir donne aux ambassadeurs la réponse qu'ils attendaient. Au nom des trois chapitres séculiers – cathédrale, Saint-Géry et Sainte-Croix – et des deux abbayes *intra muros* – Saint-Aubert et le Saint-Sépulcre, Beauvoir adhère à la soustraction. Il renouvelle son adhésion deux jours plus tard, en qualité de principal conseiller de la cité, au nom des échevins et en présence de Raoul Le Prêtre et de l'official Jacques Grégoire. Mais dans une lettre adressée peu après à l'un de ses amis, prieur de la chartreuse de Marly, près de Valenciennes, Beauvoir fait clairement allusion

royaume d'Arles (XIV^e-XV^e siècle), Neuchâtel, 2010 (*Publication du Centre européen d'études bourguignonnes, XIV^e-XVI^e s.* 50), p. 77, n. 37.

⁹ Raoul Le Prêtre est cité comme *vicarius domini episcopi* le 13 mai 1398 (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 27v). Il le restera jusqu'en 1412.

¹⁰ Raoul Le Prêtre est chanoine prébendé de Noyon (1398-1420), de Saint-Vulfran d'Abbeville (1398), au diocèse d'Amiens, et de Saint-Laurent de Rozoy-sur-Serre (1398), au diocèse de Laon : M.-J. TITS-DIEUAIDE, *Lettres de Benoît XIII (1394-1422)*, t. 2 (1395-1422), Bruxelles-Rome, 1960 (*Analecta Vaticano-Belgica. Documents relatifs aux anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai* 19), p. 84, n° 192.

¹¹ La provision apostolique de Raoul Le Prêtre date du 14 juin précédent (M.-J. TITS-DIEUAIDE, *Lettres de Benoît XIII, op. cit.*, t. 2, p. 84, n° 192). Le jour de sa réception, il est installé dans la partie droite du chœur par le chanoine Marc Bye, en présence de deux témoins : l'official Jacques Grégoire et un chanoine de Sainte-Croix de Cambrai, Martin de Tournai (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 105v ; Lille, AD Nord, 4 G 4604, f. 21r ; 4 G 7401, f. 1v).

¹² Procession à Cantimpré le 29 mai 1398 *pro unitate ecclesie* (Lille, AD Nord, 4 G 5037, f. 15v) ; procession quelque temps après à Saint-Géry *pro unitate ecclesie, pro rege et pace Cameracensi* (4 G 5038, f. 15r) ; messe du Saint Esprit et sonneries de cloches *pro unitate ecclesie* le 16 octobre de la même année (4 G 5039, f. 16r).

¹³ Gautier de Beauvoir (*de Bellovisu*). Chanoine de Cambrai (1379-1401), écolâtre du chapitre cathédral (1384), prévôt jusqu'à son décès en 1401 (collation apostolique du 16 juillet 1398 ; réception le 1^{er} octobre suivant). Voir D. LOURME, *Chanoines, officiers et dignitaires, op. cit.*, notice n° 100 ; M. MAILLARD-LUYPAERT, « Entre soustraction et restitution d'obédience », *op. cit.*, p. 17 et n. 21, 18, n. 25.

¹⁴ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 31r.

à des menaces qui ont pesé sur sa décision et sur celle de ses confrères, dont beaucoup sont natifs du Royaume, où nombre d'entre eux possèdent leurs bénéfices¹⁵...

Rentré dans son diocèse, Pierre d'Ailly n'a plus le choix. Il emboîte le pas à son clergé durant l'hiver 1399. Pragmatique, il profite alors de la circonstance pour faire entrer au chapitre cathédral quelques fidèles, dont son cousin Pierre Le Maire, son ancien vicaire au Puy¹⁶. Tandis que Raoul Le Prêtre consolide encore sa position à Cambrai. Voilà près d'un an qu'il est devenu scelleur de l'évêché¹⁷. Le 17 septembre 1399, c'est à lui que revient l'honneur de recevoir la mitre et le bâton pastoral mis à la disposition de Pierre d'Ailly par le chapitre¹⁸. En 1401, il devient chanoine de Saint-Géry et en 1402, il accède par la faveur de son oncle à l'archidiaconat de Hainaut¹⁹.

À la fin de l'hiver 1403, l'idée d'une restitution d'obédience à Benoît XIII est dans l'air. En l'absence de l'évêque, reparti pour de longues tractations loin de Cambrai, le chapitre cathédral met sur pied, le 4 mai, une assemblée des églises de la cité. On y discute d'une autre assemblée, celle qui doit avoir lieu à Paris le 15 du mois, et on conclut que personne ne doit se sentir obligé d'y envoyer une délégation²⁰. Le 1^{er} juin, toutes les cloches de la cathédrale sonnent *pro restitutione domino nostro pape facta*, pour la restitution d'obédience au pontife d'Avignon²¹...

Acte II. Pise

Pendant que Pierre d'Ailly voyage d'un endroit à l'autre, de Paris à Rome, en passant par Avignon, Nice, Gênes, Aix et Marseille, son vicaire Raoul Le Prêtre administre le diocèse²². Les années passent. Voilà qu'on reparle de soustraction d'obédience. Le 2 juillet 1408, des représentants du chapitre cathédral, des collégiales Saint-Géry et Sainte-Croix, des abbayes Saint-Aubert et du Saint-Sépulcre, assemblés dans la salle capitulaire habituelle, font une déclaration solennelle à propos de la « neutralité » que le

¹⁵ Sur cet épisode de décembre 1398, qui n'a laissé aucune trace dans les registres aux délibérations du chapitre cathédral, voir M. MAILLARD-LUYPAERT, « Entre soustraction et restitution d'obédience », *op. cit.*, p. 17-22 et 26-27 (Annexe).

¹⁶ Pierre Le Maire (*Maioris*) (vers 1357-2 novembre 1418). Originaire d'Amiens ou des environs. Chanoine prébendé de Saint-Géry de Cambrai depuis 1399. Sa réception à la prébende non sacerdotale de feu Robert Boistel a lieu au plus tard le 24 juin 1400 (Lille, AD Nord, 4 G 4605, f. 8r ; 4 G 7402, f. 2r). Cité comme bachelier *in utroque jure* en 1403 et comme sous-diacre en 1404. Chapelain commensal de Benoît XIII et auditeur des causes du Palais apostolique (1407). Voir D. LOURME, *Chanoines, officiers et dignitaires*, *op. cit.*, notice n° 214.

¹⁷ Raoul Le Prêtre est cité pour la première fois comme scelleur le 18 octobre 1398 (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 31r).

¹⁸ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 41r.

¹⁹ Réception de Raoul Le Prêtre à la prébende et à l'archidiaconat de Hainaut de feu Jean Daniel et réception de Jacques Grégoire à la prébende de Raoul Le Prêtre au plus tard le 24 juin 1402 (Lille, AD Nord, 4 G 4606, f. 7v ; 4 G 7404, f. 1v). Le 13 mai 1405, nouvelle réception de Raoul à la suite d'une provision apostolique : il est dispensé de payer à nouveau les droits de réception et de restituer les revenus perçus entre-temps (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 102v ; AD Nord, 4 G 4607, f. 7v). Raoul était aussi entré dans le chapitre de Saint-Germain de Mons en 1399. Voir F. BAIX, *La Chambre apostolique et les « Libri annatarum » de Martin V (1417-1431)*. Première partie : *Introduction et Textes*, Bruxelles – Rome, 1942 (*Analecta Vaticano-Belgica. Documents relatifs aux anciens diocèses de Cambrai, Liège, Théroutanne et Tournai* 14), p. 324, n. 4.

²⁰ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 114r.

²¹ Lille, AD Nord, 4 G 4607, f. 16r.

²² En l'absence de Pierre d'Ailly, Raoul Le Prêtre agit en qualité de vicaire épiscopal : le 2 novembre 1404 (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 95r), le 6 octobre 1404 (f. 94v), le 4 janvier 1405 (f. 96r), le 13 avril suivant (f. 100v), le 17 mai (f. 103r), le 20 mai (f. 103r).

roi de France et le duc de Bourgogne leur ont demandé de respecter et pour laquelle ils doivent s'engager par écrit. Deux jours plus tard, le chapitre cathédral et l'abbaye de Saint-Aubert acceptent officiellement de suivre la *via neutralitatis*. Saint-Géry ne se ralliera à la décision du chapitre cathédral que si celle-ci est prise de commun accord avec l'évêque... On envoie alors un émissaire à Paris, chargé de demander au roi des garanties pour la sécurité des églises de Cambrai. Injonction est faite à tout le monde de garder le secret des délibérations²³. Le 17 juillet, les petits vicaires de la cathédrale chantent une messe du Saint Esprit *pro unione ecclesie*²⁴. Et le secret est levé le 7 septembre suivant lorsque le chapitre dévoile aux deux communautés de chapelains de la cathédrale qu'on prendra la « voie de la neutralité » avec le roi de France²⁵. Le téméraire qui osera présenter des bulles apostoliques *eundo contra neutralitatem* sera placé en détention²⁶ !

Cette nouvelle soustraction d'obédience est de courte durée. Au terme d'un concile réuni à Pise par les cardinaux des deux collèges, un nouveau pape, Alexandre V, est élu le 7 juillet 1409²⁷. À Cambrai, le 26 février précédent, Raoul le Prêtre, qui est entré au chapitre Saint-Pierre de Lille et obtenu la première prébende dans le prestigieux chapitre de Saint-Donatien de Bruges²⁸, a été élu prévôt du chapitre cathédral par dix-neuf chanoines sur les vingt-cinq présents. Il refuse cet office quelques jours plus tard *ne nimis ambitiosus notaretur*, de crainte de paraître trop ambitieux²⁹...

Pendant que Pierre d'Ailly se trouvait à Paris, puis en Provence et finalement à Pise, au concile, Raoul a pratiqué la politique qui a réussi à son oncle pendant les années de soustraction d'obédience : garnir les rangs du chapitre cathédral de ses partisans. C'est ainsi qu'un deuxième Le Prêtre a fait son apparition à Cambrai : Raoul Le Prêtre *junior*, un cousin (*consanguineus*) du premier. Ce clerc parisien a été admis aux canonicat et prébende de feu maître Réginald de Bussy juste avant la seconde soustraction, mais cette collation épiscopale a fait long feu à cause d'un compétiteur³⁰. Raoul *junior* fréquente le *studium* d'Avignon de manière régulière au moins depuis le début de l'automne 1408³¹. À la fin du mois de mars 1409, c'est bien lui³², et non son cousin

²³ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 137v.

²⁴ Lille, AD Nord, 4 G 5046, f. 16v.

²⁵ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 140r.

²⁶ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 153r (9 janvier 1409). Ce qui n'empêchera pas le chapitre de prier pour l'union de l'Église en organisant une procession de la cathédrale à Cantimpré après le 25 mars 1409 (Lille, ADN, 4 G 4613, f. 11r).

²⁷ Quand ils apprendront la nouvelle, les chanoines de Cambrai feront sonner les cloches, chanter un Te Deum et célébrer une messe solennelle du Saint Esprit *pro creatione Alexandri pape* (Lille, ADN, 4 G 4614, f. 13r).

²⁸ Raoul a obtenu en 1408 la première prébende à Saint-Donatien de Bruges par permutation avec son frère Pierre Le Prêtre (voir notes 41 et 52). Voir R. DE KEYSER, « Chanoines séculiers et universitaires : le cas de Saint-Donatien de Bruges (1350-1450) », in J. PAQUET et J. IJSEWIJN (éds), *Les universités à la fin du moyen âge*, Louvain, Institut d'études médiévales, 1978, p. 500.

²⁹ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 163rv, 164v.

³⁰ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 196r ; Lille, AD Nord, 4 G 4612, f. 7v-8r ; 4 G 7411, f. 1v. Le 15 octobre 1408, grâce a été faite à Raoul *junior* de percevoir *in absentia* les fruits de sa prébende jusqu'au 24 juin 1409 (BM, Ms. 1055, f. 145r). Il ne conserva pas cette prébende qui échut ensuite à Jean Grosseteste puis à Raoul Le Maire (ADN, 4 G 4614, f. 6v-7r).

³¹ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 145r (15 octobre 1408) et f. 178r (29 avril 1409).

³² Au départ, dans la foulée de L. SALEMBIER, *Petrus de Alliaco, op. cit.*, p. 369 ; ID., *Le cardinal Pierre d'Ailly, op. cit.*, p. 16, nous avons distingué deux Raoul Le Prêtre (*Radulphus Presbiteri*), mais en confondant leurs attributions (M. MAILLARD-LUYPAERT, *Papauté, op. cit.*, p. 374, n. 150, 428, n. 210 et ID., « Entre soustraction et restitution d'obédience », *op. cit.*, p. 24-25 et n. 58). Nous fondant ensuite sur

l'archidiacre de Hainaut, qui se trouve à Pise³³, au concile, avec Pierre d'Ailly et en qualité de procureur du chapitre cathédral de Cambrai.

De retour de Pise, le 13 septembre 1409, maître Raoul Le Prêtre *junior*, qui se présente maintenant comme sous-diacre de Paris et bachelier en lois, relate aux chanoines, oralement puis par écrit, ce que le concile a décidé. Il remercie le chapitre de l'honneur qu'il lui a fait en le chargeant d'être son procureur et il refuse toute rémunération pour sa mission³⁴. La récompense ne tarde pas. En présence de son cousin Raoul *senior*, qui lui a conféré au nom de l'évêque les canonicat et prébende de feu Ponce Boyer, Raoul *junior* est reçu au chapitre le 20 septembre. Cette collation a été confirmée *auctoritate apostolica* par le cardinal Louis de Bar³⁵, présent à Pise aux côtés de Pierre d'Ailly³⁶. Mais la carrière intellectuelle et bénéficiaire de Raoul *junior* ne s'arrête pas au baccalauréat en lois et au chapitre de Cambrai. Le jeune sous-diacre entre au chapitre de Saint-Donatien de Bruges et rejoint l'Université d'Angers afin d'y poursuivre sa formation en droit civil³⁷. Cependant, sa carrière fulgurante, soutenue par son cousin archidiacre et par son oncle évêque, suscite de la jalousie parmi ses confrères à Cambrai. Raoul devra se battre pour tenter de conserver sa nouvelle prébende³⁸.

F. BAIX, *La Chambre apostolique*, *op. cit.*, p. 324-325, n. 4 et D. MUZERELLE, *Manuscrits datés*, *op. cit.*, p. XVII, n. 58, nous avons fait de ces deux Raoul un seul et même personnage. À présent, le doute n'est plus permis : les deux Raoul Le Prêtre sont cités en même temps et pour la première fois dans une délibération capitulaire du 10 septembre 1408 (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 141v). Des corrections et/ou des précisions doivent donc être apportées dans M. MAILLARD-LUYPAERT, « Le duc de Bourgogne Philippe le Hardi », *op. cit.*, p. 45, n. 23 ; ID., « Pierre d'Ailly et le miracle eucharistique », *op. cit.*, p. 124 et n. 12 ; ID., « Pour le salut de mon âme », *op. cit.*, p. 23, n. 87 ; ID., « Du Brabant au Hainaut », *op. cit.*, p. 77, n. 37, ainsi que dans H. MILLET, *Le concile de Pise. Qui travaillait à l'union de l'Église d'Occident en 1409 ?*, Turnhout, 2010, p. 283, 344.

³³ Lors d'une assemblée du chapitre (avant le 5 juillet 1409), le chanoine Étienne de Semur s'oppose à la grâce accordée par le chapitre cathédral à maître Raoul Le Prêtre [*junior*] *in favorem studii ex eo quod magister Radulphus Presbiteri non erat tunc in studio sed Pisis* (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 187v).

³⁴ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 194v.

³⁵ Louis de Bar (vers 1380-Varennes, 23 juin 1430), surnommé le cardinal de Bar. Fils cadet de Robert de Bar, duc de Bar, et de Marie de France, fille du roi Jean II le Bon et sœur de Charles V. Évêque de Poitiers (1391-1395). Chanoine de Chalon-sur-Saône et de Paris jusqu'en 1395. Chanoine de Cambrai et archidiacre de Bruxelles jusqu'en 1395 également. Évêque et administrateur de Langres (1395-1413). Promu cardinal-diacre au titre de Sainte-Agathe par Benoît XIII le 21 décembre 1397. Chanoine de Châlons-en-Champagne et doyen du chapitre cathédral en 1405. Promu cardinal-prêtre au titre des Saints-Apôtres en 1409, puis cardinal-évêque de Porto (évêché suburbicain) en 1412. Évêque de Châlons-en-Champagne (1413-1420). Administrateur de l'évêché de Verdun (1420-1423). Évêque de Poitiers (1423-1424), puis de Verdun (1424-1430). Voir la bibliographie relative à ce personnage dans M. MAILLARD-LUYPAERT, « Du Brabant au Hainaut », *op. cit.*, p. 68, n. 4.

³⁶ Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 196r-197r ; Lille, AD Nord, 4 G 4614, f. 7r ; 4 G 4615, f. 7r, 14v ; 4 G 7413, f. 1v. C'est le 22 août 1409 que Raoul Le Prêtre *senior*, en sa qualité de vicaire de Pierre d'Ailly *in remotis agentis*, avait conféré les canonicat et prébende de feu maître Ponce Boyer (*Boerii*), prêtre, docteur en décrets, à maître Raoul Le Prêtre *junior*, son *consanguineus*, chanoine de Cambrai. Raoul *junior* sera évincé de cette prébende par maître Jean Bourgeois (*Burgensis*) alias *de Fossis* (1411-1412, 4 G 4616, f. 9r ; 4 G 7415, f. 1v).

³⁷ R. DE KEYSER, « Chanoines séculiers », *op. cit.*, p. 500. Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 210r.

³⁸ Le 20 septembre 1409, le chapitre décide que Raoul *junior* ne devra plus payer de droits en cas de nouvelle réception et il lui conserve son privilège *de fructibus percipiendis in absentia*, en raison de sa présence dans un *studium generale*. Il reconnaît que Raoul *junior* n'a en fait jamais pu percevoir les fruits de la prébende qui avait appartenu à Réginald de Bussy (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 197rv ; Lille, AD Nord, 4 G 4614, f. 6v). Le 24 mai 1415, le nom de Raoul *junior* est cité à propos de sa nouvelle prébende, qui est *litigiosa*, l'affaire étant portée devant l'auditeur du Palais apostolique (BM, Ms. 1056, f. 25r). Le 22 juin et le 3 juillet suivants, Pierre de Hailles, chanoine de Cambrai et grand ministre, somme Raoul *junior*, au nom du chapitre cathédral, de restituer, conformément au serment qu'il a prêté, les gros fruits de sa prébende, perçus pour l'année 1410, dans la mesure où cette prébende était déjà litigieuse à

Acte III. Constance

Quand la nouvelle de la mort d'Alexandre V et de l'élection de son successeur Jean XXIII arrive à Cambrai au début du mois de juin 1410, les chanoines donnent aussitôt l'ordre aux petits vicaires de chanter un *Te Deum* et de célébrer une messe du Saint Esprit³⁹. Pierre d'Ailly est rentré dans son diocèse depuis l'automne 1409 et il a repris les rênes. Raoul Le Prêtre *junior* est à Angers où il suit les leçons du célèbre juriste Nicolas de Mellay⁴⁰. Un troisième Le Prêtre arrive alors au chapitre cathédral de Cambrai : le diacre Pierre Le Prêtre, alias Beye, autre neveu de Pierre d'Ailly et frère de Raoul Le Prêtre *senior*. Lui aussi est entré au Collège de Navarre, comme boursier artien, grâce à son oncle, en 1404. Lui aussi est passé par le chapitre de Saint-Donatien de Bruges⁴¹. Pierre prête serment en personne le 11 mai 1410 et présente le lendemain sa première résidence conformément aux statuts du chapitre⁴².

Un événement survient alors qui bouleverse la quiétude retrouvée du chapitre cathédral : Pierre d'Ailly reçoit la pourpre le 6 juin 1411. Le siège de Cambrai échoit à Jean de Gavre qui prend tout son temps pour faire son entrée à Cambrai, dans la première décade d'octobre 1413⁴³. Le nouveau cardinal assiste à l'événement⁴⁴. Bien décidé à garder un pied dans son ancienne cathédrale, où il a élu sa sépulture, il brigue un canonicat et il l'obtient⁴⁵. Son fidèle vicaire Raoul Le Prêtre *senior* disparaît des procès verbaux des assemblées capitulaires. Et pour cause : depuis le début de l'année 1414, il se trouve à la Curie romaine pour y suivre de près les affaires du chapitre et aussi... les

l'époque et qu'il en avait été évincé. L'intéressé répond qu'il n'a rien reçu pour l'année 1410, qu'il n'a rien retrouvé dans les écritures comptables de son procureur, l'archidiacre de Hainaut, que s'il avait vraiment reçu quelque chose, l'archidiacre en aurait fait mention dans ses comptes et que, par conséquent, le chapitre devra se contenter de cette explication (f. 27v-28r) !

³⁹ Entre le 25 mai et le 24 juin 1410 (Lille, AD Nord, 4 G 4614, f. 14r ; 4 G 5047, f. 14r).

⁴⁰ Nicolas de Mellay. Originaire du diocèse d'Angers. Docteur en lois. Chanoine d'Angers jusqu'à son décès (1399-1413). Recteur de l'Université d'Angers en 1403. Régent en droit civil (1409). Ambassadeur de son université au concile de Pise. Voir J.-M. MATZ et F. COMTE, *Diocèse d'Angers, op. cit.*, p. 303 ; H. MILLET, *Le concile de Pise, op. cit.*, p. 276, 342, 349-350 et n. 9, 355, n. 32, 357, 361, 381.

⁴¹ R. DE KEYSER, « Chanoines séculiers », *op. cit.*, p. 500.

⁴² Pierre Le Prêtre (*Presbiteri*) est reçu à la prébende de Raoul Le Prêtre *junior* (1409-1410, Lille, AD Nord, 4 G 7413, f. 1v), puis à celle d'Étienne de Méry (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 220v ; AD Nord, 4 G 4613, f. 6v ; 4 G 4614, f. 6v). Pierre est cité dans B. GUENÉE, *Entre l'Église et l'État, op. cit.*, p. 299 et N. GOROCHOV, *Le Collège de Navarre, op. cit.*, p. 438, n. 7, 441.

⁴³ Lille, AD Nord, 4 G 5051, f. 16v. Sur Jean de Gavre, deuxième fils d'Arnold II de Gavre († 1414), seigneur de Lens, de Liedekerke, de Herchies et de Ressegem, et de Marguerite de Boutersem, évêque de Cambrai de 1412 à son décès le 10 mars 1439, et la bibliographie s'y rapportant, voir M. MAILLARD-LUYPAERT, « Du Brabant au Hainaut », *op. cit.*, p. 75, n. 31.

⁴⁴ Sonnerie des cloches de la cathédrale à l'arrivée du cardinal de Cambrai et à la restitution de son cheval (Lille, AD Nord, 4 G 4618, f. 14r) et pour la messe solennelle chantée le 16 novembre suivant en l'honneur du cardinal de Cambrai (f. 14v).

⁴⁵ Pierre d'Ailly est reçu à la prébende de Toussaint Roger (au plus tard en juin 1414, Lille, AD Nord, 4 G 4618, f. 8r). Il en est rapidement évincé par le cardinal de Saint-Marc (7 juillet suivant, 4 G 4619, f. 13r). Puis, les 21 et 23 juin 1415, via son procureur Pierre Le Maire, il demande à être reçu au chapitre cathédral, en même temps que plusieurs compétiteurs, à la prébende de feu Nicolas Claikin (Cambrai, BM, Ms. 1056, f. 26v-27v). Il le sera... en même temps que ses compétiteurs, Jacques Despars, Jean Bonnier et Nicolas de Hornut (AD Nord, 4 G 7417, f. 1rv) ! La prébende revendiquée par Pierre d'Ailly restera un objet de litige (BM, Ms. 1056, f. 29r, 30v, 32r-33r, 34r) et finira par échoir à Nicolas Labende (1415-1416, AD Nord, 4 G 4623, f. 13r).

siennes. Ses confrères lui ont accordé une pension de trois ans⁴⁶. Le 30 août 1415, Raoul est pourvu d'un canonicat avec prébende au chapitre cathédral de Laon⁴⁷.

L'échec du concile de Rome qui s'était ouvert en février 1413 n'a pas découragé les plus ardents défenseurs de l'union de l'Église. Un concile général est convoqué à Constance pour la fin de l'année 1414. Peu de temps avant l'arrivée à Constance du cardinal de Cambrai, qui représente le roi à la Curie et au concile, le chapitre cathédral y délègue Jacques de Metz-Guichard⁴⁸, son doyen. Le procureur réside à Constance jusqu'en avril 1415⁴⁹. À son retour, il ordonne une procession générale à Cantimpré *pro pace ecclesie...* et fait célébrer une messe solennelle par les petits vicaires de la cathédrale⁵⁰. À Constance, Metz-Guichard a été remplacé par un autre chanoine, maître Pierre Le Prêtre, le nouveau protégé de Pierre d'Ailly, qui reçoit du chapitre des revenus supplémentaires pour sa procuration⁵¹. Voilà donc à présent le trio des chanoines Le Prêtre, réuni, sinon physiquement, du moins institutionnellement.

Épilogue

Le 11 novembre 1417, fête de saint Martin, Oddone Colonna est élu pape. Il prend le nom de Martin V. Le Grand Schisme d'Occident s'achève. Pierre Le Prêtre reste à Constance aux côtés de Pierre d'Ailly et continue à représenter les intérêts de son chapitre cathédral auprès de la Curie⁵². Entré dans la maison du nouveau pape comme chambrier, il mourra prématurément, avant le 26 septembre 1422⁵³. Le cardinal de Cambrai quitte Constance en avril 1418⁵⁴. Le chanoine Pierre Le Maire, son cousin, décède au plus tard le 2 novembre de la même année. Il est inhumé à l'endroit où il avait élu sa sépulture, derrière le chœur de la cathédrale de Cambrai, près de la tombe destinée à accueillir, le jour venu, la dépouille de Pierre d'Ailly⁵⁵. Quant à Raoul Le Prêtre *junior*, on le retrouve en 1418 toujours incardiné à Paris, promu licencié en lois et

⁴⁶ Cambrai, BM, Ms. 1056, f. 4r (7 janvier 1414). Raoul Le Prêtre *senior* sera absent du chapitre cathédral de 1414 à 1420 inclus (Lille, AD Nord, 4 G 7417-7420).

⁴⁷ Cambrai, BM, Ms. 1056, f. 191r.

⁴⁸ Jacques de Metz-Guichard (*de Mansoguichardo*) († 1430). Docteur *in utroque jure*. Chapelain de Benoît XIII, de Jean XXIII, de Martin V. Auditeur des causes du Palais apostolique. Chanoine d'Amiens (1403-1430) et écolâtre de ce chapitre (1406). Cité comme chanoine de Rouen le 6 octobre 1404 (Cambrai, BM, Ms. 1055, f. 94v). Chanoine de Cambrai (1405 ou 1406-1430, Lille, AD Nord, 4 G 7408, f. 1v) et doyen du chapitre cathédral (1407-1430). Chanoine de Saint-Géry de Cambrai (collation apostolique du 20 mars 1412 : Vatican, *Archivio Segreto, Reg. Lat.* 158, f. 311r-312r). Sur ce personnage et la bibliographie s'y rapportant, voir M. MAILLARD-LUYPAERT, « Du Brabant au Hainaut », *op. cit.*, p. 77, n. 38.

⁴⁹ La délégation date du 6 novembre 1414 (Cambrai, BM, Ms. 1056, f. 18r). Le doyen se trouve encore à Constance le 5 mars 1415 (f. 24r).

⁵⁰ Le 21 mai 1415 (Lille, AD Nord, 4 G 4619, f. 23r).

⁵¹ Pierre Le Prêtre est cité comme procureur du chapitre cathédral au concile de Constance le 22 avril 1415 (Cambrai, BM, Ms. 1056, f. 24v), le 26 avril 1416 (f. 35v) et le 22 mai 1417 (44v).

⁵² Le 1^{er} juin 1418, le doyen et le chapitre ordonnent que Pierre Le Prêtre, leur confrère chanoine, *sub spe quod in Curia Romana negotia capituli procurabit et prosequetur*, reçoive 20 livres Tournois *per modum pensionis* pendant un an (Cambrai, BM, Ms. 1056, f. 55r).

⁵³ Pierre Le Prêtre bénéficie d'une nouvelle prébende au chapitre cathédral de Cambrai, vacante par la promotion de Nicolas Habart à l'évêché de Bayeux, et obtenue grâce à une collation pontificale du 5 avril 1422. Il n'en bénéficiera que quelques mois. À son décès, Pierre était aussi titulaire d'une prébende à Saint-Géry de Haaltert (F. BAIX, *La Chambre apostolique, op. cit.*, p. 29, n° 92 et n. 2, 39-40, n° 132).

⁵⁴ B. GUENÉE, *Entre l'Église et l'État, op. cit.*, p. 291.

⁵⁵ Cambrai, BM, Ms. 1056, f. 60v-61r ; Lille, AD Nord, 4 G 1082, n° 154.

sollicitant une prébende au chapitre cathédral de Soissons⁵⁶. Deux ans plus tard, Pierre d'Ailly meurt en Avignon. Son neveu Raoul Le Prêtre *senior* est son exécuteur testamentaire principal⁵⁷. En 1421, l'archidiacre de Hainaut reprend ses fonctions au chapitre cathédral et il accroît encore le nombre de ses prébendes ailleurs⁵⁸. Jusqu'à sa mort, le 28 juin 1443, il poursuivra l'étude du comput, de la cosmographie et de l'astrologie, disciplines dont il partageait le goût avec son oncle au point de lui avoir servi à l'époque d' « assistant scientifique »⁵⁹.

Bien que le nombre de ses chanoines résidents reste constant (de 25 à 27), le chapitre cathédral de Cambrai n'a plus, à l'époque du concile de Constance, le visage qu'il avait au moment de la première soustraction d'obédience. Le pourcentage des chanoines de décembre 1398 encore présents en juillet 1408 n'est plus que de 30 % et il tombe à 22% en décembre 1414. Tenir compte de ces chiffres pour pouvoir évaluer à leur juste mesure les attitudes, les comportements, les décisions du chapitre face à la crise de l'Église d'Occident n'est pas inutile.

En ces premières décennies du XV^e siècle, les protégés du duc de Bourgogne-comte de Flandre, hier Philippe le Hardi, aujourd'hui Jean sans Peur, sont toujours un peu plus nombreux à obtenir une prébende au chapitre, tandis que ceux de Pierre d'Ailly et de son neveu, Raoul Le Prêtre *senior*, les y côtoient le plus souvent, et malgré quelques anicroches, en bonne intelligence... Aussi longtemps qu'il l'a pu, le cardinal de Cambrai a placé ses pions, en commençant par les membres de sa propre famille. Les Le Prêtre ou Beye et leur entourage marqueront de leur empreinte la vie du chapitre cathédral de Cambrai bien au-delà des soubresauts du Grand Schisme, au moins jusqu'à l'épiscopat de Jean de Bourgogne⁶⁰, le successeur de Jean de Gavre. Mais ceci est une autre histoire...

⁵⁶ Vatican, *Archivio Segreto*, *Reg. Suppl.* 116, f. 78v-79r. Voir F. BAIX, *La Chambre apostolique*, *op. cit.*, p. 324-325, n. 4, qui a confondu ici les deux Raoul Le Prêtre.

⁵⁷ L. SALEMBIER, *Le cardinal Pierre d'Ailly*, *op. cit.*, p. 16.

⁵⁸ Le 30 mai 1421, Raoul Le Prêtre *senior* obtient une prébende au chapitre cathédral de Tournai, qu'il échange le 7 novembre 1431 avec Jean Leroy (*Regis*) pour une prébende au chapitre Saint-Pierre de Lille, où il avait déjà été en possession d'une autre prébende de 1408 à 1422 (F. BAIX, *La Chambre apostolique*, *op. cit.*, p. 35, n° 116 et n. 8). Le 16 décembre 1429, il obtient de pouvoir permuter sa prébende au chapitre cathédral de Cambrai et son archidiaconat de Hainaut mais il n'usera pas de cette licence (p. 324-325, n° 877 et n. 4). Raoul s'absentera encore entre 1430 et 1432 (Lille, AD Nord, 4 G 7430-7431).

⁵⁹ D. MUZERELLE, *Manuscrits datés*, *op. cit.*, p. XVII-XVIII ; J.-P. BOUDET, « Un prélat et son équipe de travail », *op. cit.*, p. 130-132. Les funérailles de Raoul *senior* auront lieu le samedi 15 juillet 1443 dans la cathédrale de Cambrai (Lille, AD Nord, 4 G 1090, f. 85v, 88v ; 4 G 4650, f. 6r, 11r, 17r). Il léguera de nombreux manuscrits à la bibliothèque du chapitre.

⁶⁰ M. MAILLARD-LUYPAERT, « Jean de Bourgogne, bâtard de Jean sans Peur, évêque de Cambrai (1439-1480) », in *La bâtardise et l'exercice du pouvoir (XIII^e -début XVI^e siècle)*, Études réunies par É. BOUSMAR, A. MARCHANDISSE et B. SCHNERB, Lille, sous presse.